

La société du Grand Paris va étudier un PPP pour la ligne Orly-Versailles-Nanterre

Le gouvernement a demandé à la Société du Grand Paris d'étudier la possibilité de réaliser la ligne de métro automatique Orly-Versailles-Nanterre en partenariat public privé (PPP). Une démarche qui devrait réjouir la RATP puisque la Régie avait proposé ce type de montage à la SGP.

La ligne Orly-Versailles-Nanterre devrait être réalisée avec un métro automatique léger type Val.

Pierre Mongin aurait-il été entendu ? Le 26 octobre 2011, le patron de la RATP révélait qu'il avait proposé à la société du Grand Paris de réaliser la liaison de métro automatique Orly-Versailles en PPP en partenariat avec Bouygues et Siemens.

Une petite graine qui semble avoir germé si l'on en croit un communiqué du 25 novembre de la Société du Grand Paris (SGP) : « Le gouvernement a demandé à la Société du Grand Paris de comparer les avantages et les inconvénients de la réalisation de la liaison Orly-Versailles-Nanterre, au moyen d'une maîtrise d'ouvrage classique ou d'un contrat de partenariat, comme la loi relative au Grand Paris en aménage la possibilité ».

Pour réaliser cette étude comparative, la SGP a publié au Journal Officiel de l'Union Européenne un avis d'appel à la concurrence « pour recruter des services de conseils techniques, financiers et juridiques » afin de l'assister dans cette évaluation.

Robert Viennet

Mobilicités